



« **Projet REOSUP : Réorientation dans le supérieur** » « **ACFCI** »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE Numéro du projet AP1_205
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : REOSUP « Mobiliser les compétences des CCI pour réorienter les étudiants »
Objectifs initiaux : - identifier les décrocheurs des premières années d'université - leur proposer un accompagnement visant à favoriser leur réorientation grâce à un parcours prenant en compte la remotivation personnelle et la formalisation d'un projet professionnel
Public(s) cible(s) : Etudiants en situation de décrochage au niveau du premier cycle de l'enseignement supérieur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cycle licence universitaire ▪ Classe préparatoire Grandes Ecoles ▪ 1^{er} cycle d'écoles ingénieurs
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Plan d'action en trois étapes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer 1^{ère} étape visant à élaborer une stratégie et des outils de communication adaptés à la cible pour informer les jeunes décrocheurs et les sensibiliser au dispositif d'accompagnement mis en place (4 000 personnes rencontrées sur toute la durée du projet), ▪ (Ré)Orienter 2^{ème} phase centrée sur l'identification des pistes d'orientation et de réorientation possibles au travers d'un « passeport pour l'orientation » (800 personnes ciblées), ▪ Intégrer/Insérer 3^{ème} phase consistant à intégrer les jeunes décrocheurs qui le souhaitent dans un cycle de formation professionnalisant afin de les préparer à une insertion professionnelle réussie (400 personnes ciblées)
Territoire(s) d'expérimentation : Le présent projet vise à expérimenter un parcours complet de réorientation dans 10 CCI pilotes de 4 régions différentes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ile-de-France : CCI de Paris, CCI de Versailles Val d'Oise Yvelines, et CCI de Seine-et-Marne ▪ Lorraine : CCI de Meurthe-et-Moselle et CCI de la Moselle ▪ Auvergne : CCI de Clermont-Ferrand et CCI de Moulin-Vichy ▪ Bretagne : CCI / Faculté des Métiers de Rennes, CCI de Brest et CCI du Morbihan
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le projet répond à un constat : les « décrocheurs » de l'université ne sont à ce jour ni identifiés, ni accompagnés. L'objectif est de mobiliser un réseau proche des entreprises qui, par ses missions à la fois d'animation économique et de formation, constitue une passerelle pertinente entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'emploi.
Partenaires techniques opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ile-de-France : CCI de Paris, CCI de Versailles Val d'Oise Yvelines, et CCI de Seine-et-Marne ▪ Lorraine : CCI de Meurthe-et-Moselle et CCI de la Moselle ▪ Auvergne : CCI de Clermont-Ferrand et CCI de Moulin-Vichy ▪ Bretagne : CCI / Faculté des Métiers de Rennes, CCI de Brest et CCI du Morbihan
Partenaires financiers (avec montants): Mobilisation des personnels CCI pour le pilotage du projet.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 40 mois (2) Durée effective : 46 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) Type de structure : Etablissement Public
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : EDUCONSULT Type de structure : structure privée



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction.....	5
Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation.....	6
Objectifs de l'expérimentation.....	6
Un événement déclencheur : la « journée des indécis ».....	6
Un accompagnement personnalisé : le passeport de l'orientation.....	6
Une offre de formation alternative.....	7
Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation.....	7
Public visé.....	7
Bénéficiaires directs.....	7
Statistiques descriptives.....	7
Analyse qualitative.....	13
Bénéficiaires indirects.....	14
Déroulement de l'expérimentation.....	15
Actions mises en œuvre.....	15
Journée des indécis.....	15
Passeport de l'orientation.....	15
Offre de formation alternative.....	16
Partenariats.....	16
Partenaires opérationnels.....	16
Partenaires financiers.....	17
Pilotage de l'expérimentation.....	18
Enseignements généraux de l'expérimentation.....	19
Modélisation du dispositif expérimenté.....	19
Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif.....	22
Public visé.....	22
Actions menées dans le cadre du dispositif.....	22
Partenariats, coordination d'acteur et gouvernance.....	22
Impacts sur la structure.....	23
Conclusion.....	23
Annexes	24

Introduction :

Les Chambres de Commerce et d'Industrie présentent la spécificité d'être les représentantes du monde économique sur leur territoire, et d'être ,avec 600.000 étudiants ou stagiaires, le deuxième formateur de France.

Cette double visions, voulue par la Loi, confère aux CCI une responsabilité vis-à-vis de la formation des jeunes au regard des besoins et du marché de l'emploi, en même temps qu'une compétence reconnue en matière de professionnalisation des jeunes et d'aide à l'orientation. Lorsque l'appel à projet de la MAJPEJ est paru, l'ACFCI, avec le soutien de plusieurs CCI, a jugé intéressant de mettre à profit ce dispositif pour expérimenter un partenariat constructif avec le milieu universitaire dans le domaine du décrochage des jeunes étudiants.

C'est dans cet esprit que le projet REOSUP a été conçu.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le présent projet s'inscrit dans l'axe 1 – programme 7 du programme d'expérimentation initié par le Haut-commissariat à la Jeunesse :

« Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent ».

L'objectif du présent projet est de mobiliser, au profit d'un public d'étudiant en situation de décrochage, les moyens et savoir-faire du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie en matière :

- *d'orientation et de réorientation professionnelle,*
- *de connaissance de l'activité économique,*
- *de formateur*

Le projet REOSUP est articulé en trois étapes :

1. Un évènement déclencheur : la « Journée des Indécis »

Objectifs :

- *repérer les étudiants issus de tous les cursus qui, avant même les premiers examens partiels, présentent des signes de décrochage et leur permettre de ;*
- *faire le point sur leurs centres d'intérêt, leurs motivations, leurs aptitudes,*
- *identifier, en fonction de leurs intérêts, les autres possibilités d'orientation (passerelles entre filières)*
- *présenter des voies de formation plus professionnalisantes, notamment **par l'apprentissage***

L'idée de départ était d'organiser ces journées uniquement en partenariat avec des universités, et dans leurs locaux, de manière à les associer étroitement à la démarche et à toucher le plus grand nombre d'étudiants possibles en mobilisant les moyens d'information de l'université : participation des SUIO , accès aux listes d'étudiant...

2. Un accompagnement personnalisé : le « passeport pour l'orientation »

Objectif : *permettre à des étudiants repérés à l'occasion des « Journées des Indécis » :*

- *d'élaborer un vrai projet personnel ou de formation,*
- *de faire le lien entre ses compétences, ses aptitudes et ses potentialités afin de dégager ses savoirs, savoir-faire et savoir – être, acquis dans un contexte scolaire, extrascolaire et personnel,*
- *de découvrir ses centres d'intérêts, ses valeurs et ses motivations,*
- *de s'informer sur les secteurs professionnels, les métiers, les tendances du marché de l'emploi et les formations pour y parvenir,*
- *d'élaborer un plan d'action réaliste et réalisable à court et/ou moyen terme.*

3. Une offre de formation alternative

Objectif : Proposer aux publics repérés lors des volets 1 et 2 une intégration dans un cursus professionnalisant dispensé par une CCI ou un autre organisme.

Seront privilégiées les formules en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) qui apportent des garanties en termes d'insertion professionnelle, une gratuité de la formation et une ressource pour les étudiants (rémunération).

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Etudiants en premier cycle universitaire (licence) présentant des signes de décrochage ou de questionnement.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1 (voir en fin de document)

Les éléments statistiques ont été établis par le cabinet EDUCONSULT, en charge de l'évaluation du dispositif et sont repris du rapport d'évaluation du cabinet.

L'analyse détaillée de ces éléments figure dans le rapport d'évaluation.

Phase 1 – Journées des Indécis et journées REOSUP :

L'objectif initial était d'organiser 8 journées des indécis sur les deux années du projet. Cet objectif a été largement atteint car début 2012, déjà 15 journées des indécis avaient été organisées et de plus certaines activités REOSUP ont été intégrées dans d'autres événements : des salons de l'étudiant, des Forums (comme un Forum FNAC), des Nuits de l'Orientation etc. En tout, à peu près 900 étudiants ont été touchés par les Journées REOSUP et 438 étudiants ont rempli le questionnaire A.

Les journées des indécis ou REOSUP ont été organisées dans les locaux des universités ou organisations suivantes :

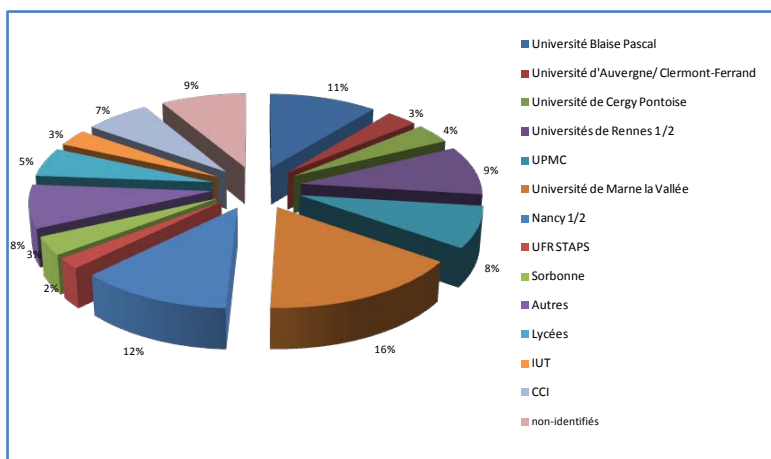
- Université Marne-la-Vallée
- Université UPMS, Paris
- Cité des métiers La Villette, Paris
- Université Rennes 2
- Université d'Auvergne
- Université Blaise Pascal
- CCI Auvergne
- CCI Nancy

- CCI Metz
- Université de Cergy-Pontoise

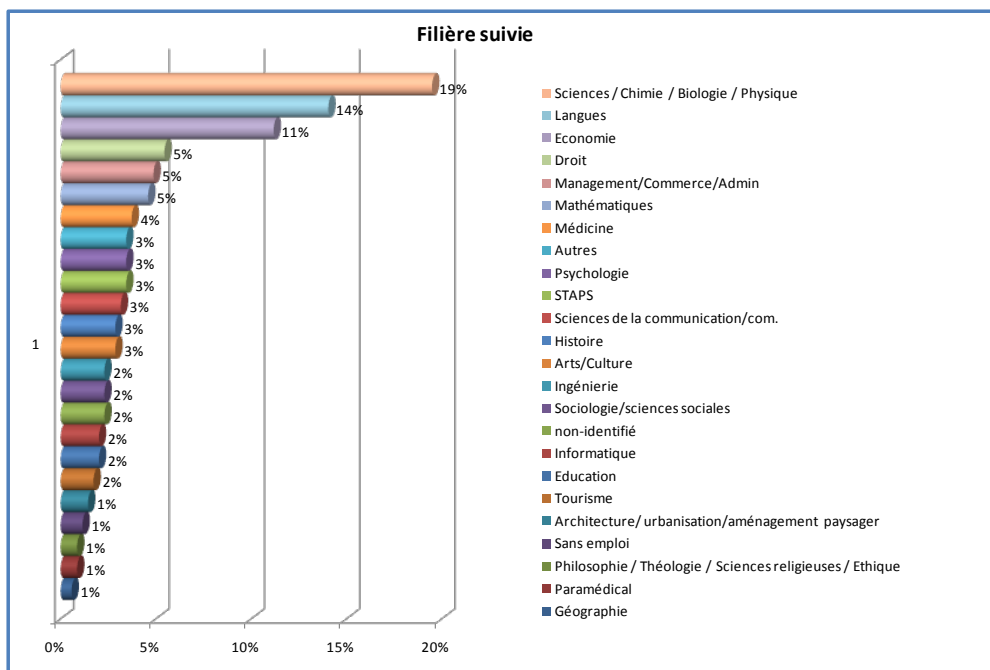
Parmi les 438 répondants qui ont répondu à cette question il y a 57% de femmes et 43% d'hommes. Cela est en adéquation avec la participation des femmes (57,2%) et hommes à l'université.

Les 438 participants ayant rempli les questionnaires lors des journées des indécis proviennent majoritairement d'universités. Pourtant, il faut noter que la participation ne se limitait pas aux universités impliquées dans le projet REOSUP. Des jeunes d'autres universités qui ont entendu parler de l'initiative avaient décidé de profiter des rencontres avec des conseillers d'orientation.

Origine des étudiants ayant assisté à une journée REOSUP :



Type d'étude suivie :



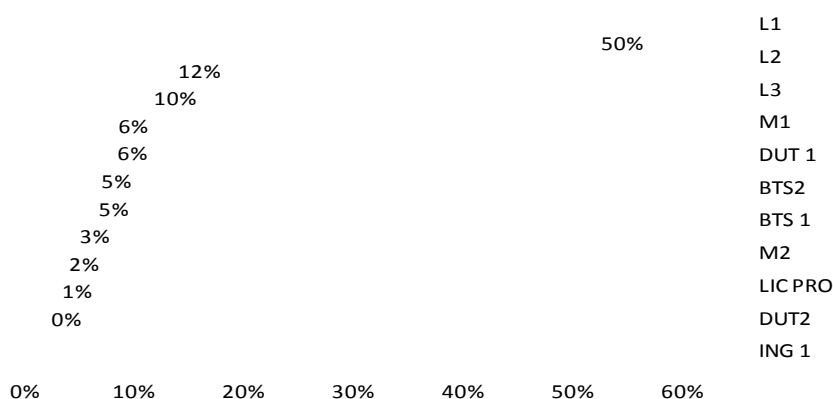
Les étudiants proviennent de diverses filières d'étude suivantes :

- le plus grand groupe (17%) sont des étudiants qui font des études de Sciences / Chimie / Biologie / Physique les étudiants.
- Suivent avec 17% les études de Langues / Lettres / Philologie.
- Les étudiants en Economie / Gestion / Administration (12%) sont assez bien représentés suivi par les étudiants en Droit (6%), Management/ Commerce/ Administration (5%), Psychologie (4%) , Médecine (4%), Sciences de la Communication (4%), Mathématiques (3%), et Histoire (3%).
- Les autres disciplines ne sont que représentés par 2% ou moins des étudiants

La typologie des études et l'origine des étudiants reflètent en fait les universités partenaires et leurs disciplines principales, et ne préjuge pas du taux de décrocheur propre à chaque filière.

Année suivie

Année suivie



50% des étudiants ayant répondu à cette question sont des étudiants en L1 mais il y a aussi beaucoup de participants de L2 (12%) et de L3 (10%). 7% des étudiants viennent des IUT (6% en DUT 1 et 1% DUT 2) et 10% des STS (5% BTS 1 et 5% BTS 2). 61% des répondants sont donc en première année de licence, de DUT ou de BTS. Aussi à l'étranger on a constaté que la plupart des décrocheurs se déclarent en première année.

Il est aussi important de constater que ce ne sont pas uniquement des jeunes de L1 qui sont indécis ou qui ont des doutes. Il y a un nombre important de jeunes de BTS 2, de DUT 2, de L2 et de L3 mais en plus un nombre d'étudiants en M1 (6%) et en M2 (3%).

Les jeunes qui ne sont plus en première année de leurs études supérieures ont des doutes quant aux choix qu'ils ont faits et se demandent quelles sont les possibilités pour changer vers d'autres filières d'études. Ces jeunes sont particulièrement intéressés à connaître les passerelles entre différentes études qui leur permettent d'utiliser les crédits (ou une partie des crédits) accumulés à la fin d'une ou deux années d'études.

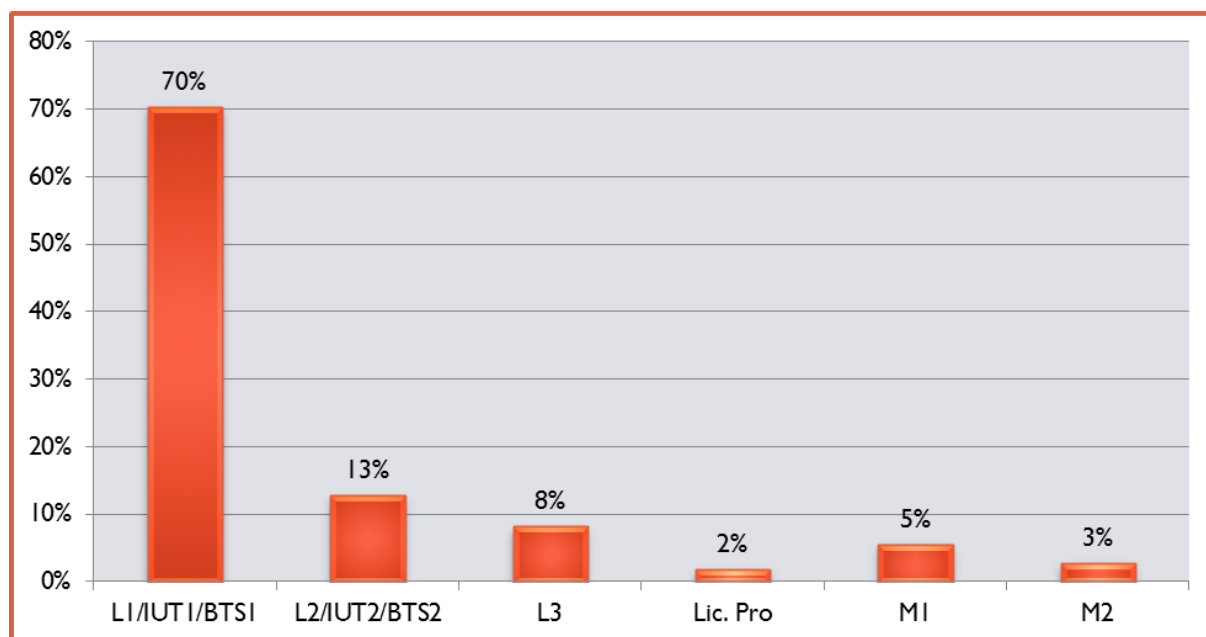
Phase 2 : Passeports de l'Orientation :

A l'issue de la première phase (lors des journées des indécis ou immédiatement après), il convenait de pouvoir identifier le plus rapidement possible les étudiants souhaitant participer à la deuxième phase aux Passeport pour l'orientation. Cela se faisait parfois à la fin de l'entretien lors de la journée REOSUP ou immédiatement après, éventuellement par un contact par mail, par téléphone ou par un contact direct avec les jeunes concernés.

160 jeunes repérés dans ce contexte ont suivi un passeport de l'orientation et rempli le questionnaire B

Par la suite, les partenaires ont diversifié leur repérage de décrocheurs pour remplir leurs objectifs, pour parvenir en fin de dispositif à 351 étudiants ayant bénéficié des passeports de l'orientation.

Profil des bénéficiaires :



70% sont en première année de l'enseignement supérieur soit L1 , DUT1 ou BTS1.

13% des étudiants disent être en 2^e année donc L2, DUT2 ou BTS2 dont la majorité en L2 (8,5%).

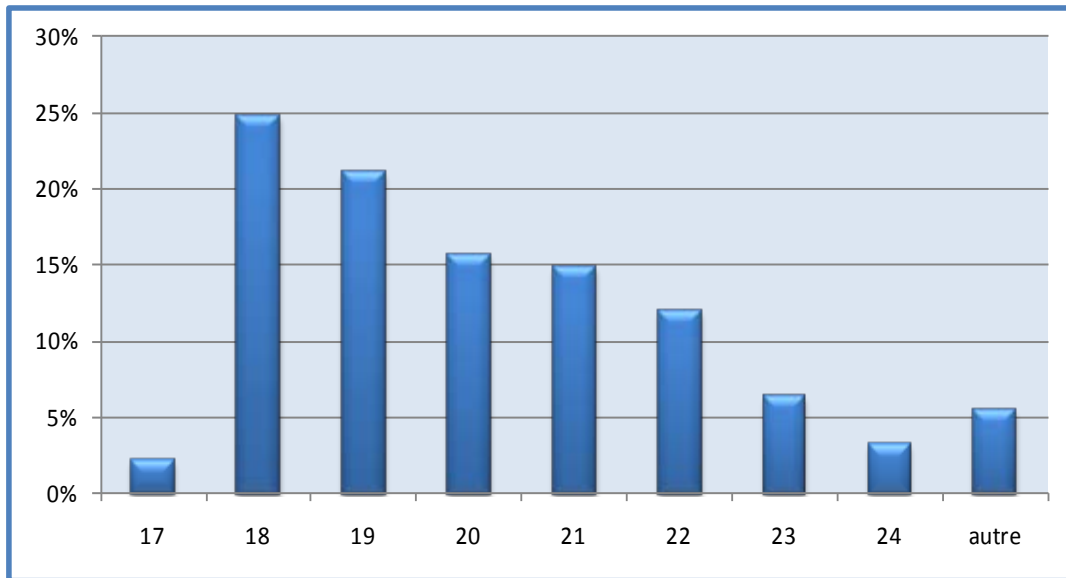
7% des étudiants sont en L3 et 4% en LIC. Pro.

5% des étudiants sont en M1

2% en M2. 21 étudiants ne donnent aucune information quant à l'année de leurs études

Le profil des bénéficiaires est conforme à la cible visée, avec 91% d'étudiants en cycle licence. Parmi eux ,les étudiants en première année sont majoritaires (70%) ce est conforme à la problématique du décrochage en France, qui intervient majoritairement en première année.

Age des participants au passeport pour l'orientation



- Un quart (25%) des étudiants ont 18 ans,
- 21% ont 19 ans
- 16% 20 ans.

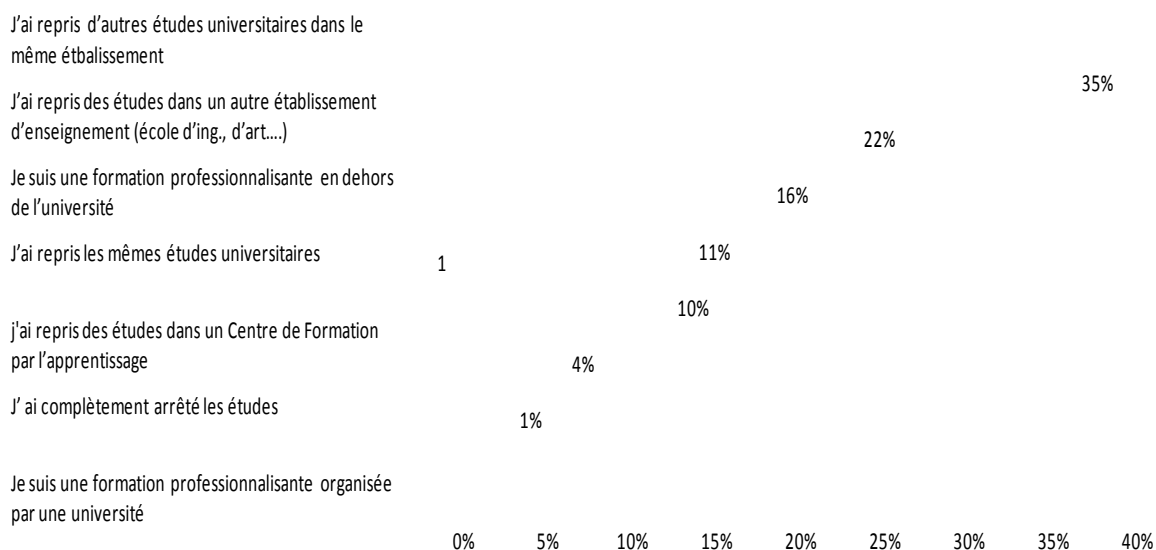
Il n'est pas surprenant que presque deux tiers (64%) des jeunes qui ont suivi le passeport de l'orientation aient entre 17 et 20 ans puisque les participants sont majoritairement des jeunes en première année de l'enseignement supérieur.

Il s'avère toutefois qu'un bon nombre des étudiants qui disent avoir plus de 22 ans ne sont qu'en première ou deuxième année de la licence, du BTS ou du DUT ce qui indique qu'ils ont pris du retard dans leur parcours d'études.

La plupart des étudiants qui ont rempli le questionnaire en ligne ont suivi le bac général (75%). 20% des étudiants ont fait le bac technologique et 5% le bac professionnel. Bien que les étudiants provenant du bac général étaient déjà majoritaires (71%) pendant les journées des indécis/journées REOSUP, cette majorité s'est encore accrue au niveau du Passeport pour l'orientation. Pourtant il faut noter que ce sont surtout les étudiants issus de bacs technologiques et professionnels qui décrochent. Cette sous-représentation peut s'expliquer par la difficulté à repérer ces jeunes en réelle situation de décrochage, et la difficulté que les partenaires de REOSUP ont éprouvé pour les contacter et les mobiliser.

2.2. Analyse qualitative

Devenir des bénéficiaires après leur Passeport de l'Orientation :



Ces chiffres montrent l'efficacité du passeport de l'orientation :

- **99 % ont repris leurs études**, mettant fin à la « spirale » du décrochage.
- **46 % ont repris des études universitaires dans le même établissement**, dont **11 % ont repris les mêmes études** : ce pourcentage élevé montre qu'un accompagnement individualisé permet une remotivation au sein même du contexte universitaire, où il n'est pas toujours aisé de trouver un interlocuteur.
- *Proportionnellement, ce sont surtout les étudiants issus des bacs professionnels et technologiques qui ont choisi une formation professionnalisante en dehors de l'université ou dans un Centre de Formation par l'apprentissage: 29% des étudiants issus d'un bac général font ce choix contre 50% des étudiants issus d'une filière technologique et 67% des étudiants issus d'un bac professionnel.*

Phase 3 : réorientation au sein de l'appareil de formation CCI :

L'évolution des bénéficiaires du Passeport a incité les partenaires de l'expérimentation REOSUP à ne pas mettre en œuvre de façon formalisée la phase 3 du dispositif dans la mesure où elle ne répondait pas à la majorité des attentes des jeunes. De fait, sur l'ensemble du dispositif, moins de 10 étudiants ont été intégrés dans une école consulaire.

3. Bénéficiaires indirects

Le dispositif a incontestablement permis aux services d'orientation des universités partenaires de réfléchir à une méthodologie et des outils de repérage et de prévention du décrochage, tout en ouvrant la voie à des partenariats plus larges avec les CCI en tant qu'acteurs du monde économique.

(voir conclusions p.14)

Il a également permis aux CCI partenaires de professionnaliser cette activité d'accompagnement, qui s'inscrit à présent dans leur mission d'accueil et d'orientation des jeunes.

Il a enfin été l'occasion de rencontres et d'échanges entre les CCI et différents acteurs de l'orientation, qui ont permis de mieux se connaître, et de mobiliser les énergies sur cette problématique : Cité des Métiers (organisateur d'une journée des indécis), Union des Missions Locales ...

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre :

Etape 1 : journée des Indécis :

Compte tenu du nombre de jeunes contactés, inférieurs aux prévisions, le COPIL a décidé dès le début 2010 d'élargir le repérage des décrocheurs à d'autres manifestations :

- *Forums de métiers,*
- *Nuits de l'orientation....*
- *Carrefour métiers*
- *Mobilisation des Missions Locales, AFIJ ...sur ces publics post-bac.*
- *Journées spécifiques organisées par la CCI hors université, avec communication par voie de presse et d'affiches..*

Ce sont en tout, plus de 30 manifestations sur les trois ans qui ont été organisées par les différents partenaires au cours de l'expérimentation, qui ont permis d'accueillir plus de 900 jeunes, parmi lesquels 350 ont été repérés pour un suivi de leur parcours. Malgré tous les efforts des acteurs, l'objectif initial de 4000 décrocheurs repérés s'est révélé impossible à atteindre sur la durée de l'expérimentation. Les pilotes du dispositif ont néanmoins pu constater, en participant à la journée d'échanges organisée par la MAFPEJ et aux commissions d'avancement des projets, qu'ils n'étaient pas les seuls à rencontrer cette difficulté.

Ces jeunes ont rempli un premier questionnaire, élaboré par l'évaluateur, afin de collecter les données de base nécessaires à un traitement statistique. Ces questionnaires, saisis dans une plateforme de gestion spécifique, ont permis l'analyse et l'évaluation du dispositif.

Etape 2 : Passeport de l'orientation :

Plus de 350 jeunes ont bénéficié d'une démarche d'accompagnement individualisé « passeport de l'orientation » :

Répartition régionale des passeports :

Lorraine : 131

Ile de France : 120

Auvergne : 71

Bretagne : 29

Ce nombre est là aussi inférieur à l'objectif initial de 680 passeports, qui s'explique par :

- *L'articulation voulue avec la phase 1, qui conditionnait le déclenchement des passeports à la population repérée lors des journées des indécis . dès lors que le public cible était très inférieurs aux attentes, les candidats au passeport étaient moins nombreux.*
- *Un retard de 9 mois dans le conventionnement du dispositif, qui a généré un démarrage tardif des passeports , qui nécessitent un investissement important.*

*Pour ces deux raisons, le Comité de Pilotage décidait dès 2010 de ne plus lier le passeport au repérage initial, et de l'ouvrir à des jeunes repérés par d'autres acteurs (Missions Locales, Cité des Métiers, Points A des CCI...), et demandait à la DJEVPA une prolongation du dispositif de 6 mois supplémentaires. Ces deux actions ont permis à cette phase lourde (21h d'accompagnement individualisé) d'atteindre **plus de la moitié de son objectif (51 %)** alors que la phase 1 n'a été atteinte qu'à 22 %.*

Les jeunes intégrés dans cette démarche ont rempli un second questionnaire à l'issue de leur parcours, complémentaire du premier, qui donne lieu à une analyse par l'évaluateur. (cf + haut)

Etape 3 : offre de formation alternative :

Cette étape, qui visait à mobiliser l'appareil de formation des CCI, n'a été mise en œuvre que de façon très ponctuelle, car elle ne correspondait pas aux besoins de la majorité des jeunes concernés. L'analyse du suivi post-expérience (page 7) montre en effet que la majorité des étudiants concernés a repris des études en milieu universitaire.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CCI Paris (BIOP)	CCI	- Conception des passeports de l'orientation - Réalisation des passeports sur Ile de France
CCI Seine et Marne	CCI	- Conception de la journée des indécis et du kit de communication - Réalisation des journées des indécis avec université Marne la Vallée
CCI Versailles, Val d'Oise, Yvelines	CCI	Réalisation des journées des indécis avec universités (UPMC) en Ile-de-France
CCI Rennes (faculté des métiers)	CCI	Réalisation journées de repérage et passeports de l'orientation en Bretagne

CCI Meurthe-et-Moselle	CCI	Réalisation journées de repérage et passeports de l'orientation en Lorraine
CCI Auvergne	CCI	Réalisation journées de repérage et passeports de l'orientation en Auvergne
Cité des Métiers Paris		Organisation d'une Journée des Indécis avec la CCI de Seine-et-Marne

Les partenaires opérationnels ont participé à la conception du dispositif REOSUP et ont assuré son déploiement dans les différents territoires.

Bien que porteur du projet, l'ACFCI n'était pas opérateur direct, et a contractualisé avec chaque CCI pour la mise en œuvre opérationnelle, se chargeant de la coordination, du contrôle et du reporting.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	47 %
Cofinancements extérieurs à la structure	0 %
Autofinancement de chacun des partenaires	53 %

L'autofinancement a porté principalement sur les temps de mise à disposition des personnels CCI pour les différentes phases du projet :

- Participations aux Comités de Pilotage tous les 6 mois*
- Participations aux journées des indécis et autres manifestations de repérages des décrocheurs : nuits de l'orientation, forums des métiers..*
- Elaboration des modalités de mise en ligne des outils d'évaluation (questionnaires, plateformes..)*

Le financement FEJ a porté uniquement sur les prestations donnant lieu à une dépense directe : frais de conception des outils de communication, annonces presse, temps de consultant pour les passeports...

C - Pilotage de l'expérimentation

Un comité de pilotage REOSUP a été constitué dès le lancement du dispositif, rassemblant :

- *L'ACFCI porteur du projet*
- *Les 6 CCI partenaires*
- *L'évaluateur EDUCONSULT.*

Ce Comité de Pilotage s'est réuni très fréquemment la première année (10 réunions entre octobre 2009 et décembre 2010) compte tenu des ajustements importants à opérer au vu des retours des premières journées des indécis.

Il 'est ensuite réuni 2 fois par an jusqu'en Septembre 2012.

Un COPIL exceptionnel a été organisé en juin 2010 , associant la MAFPEJ et l'ensemble des partenaires : Universités, Cité des Métiers, Union des Missions Locales.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Rappel du modèle de l'expérimentation : le projet était articulé selon le schéma ci-après , décrit en page 3(fig1):

A la suite de REOSUP, la modélisation pour une généralisation du dispositif pourrait être la suivante (fig.2) avec comme paramètres à modifier :

- *Le remplacement d'un événement « repérage » ponctuel par une permanence d'accueil individualisée tout au long de l'année*
- *La déconnection du repérage de l'accompagnement, pour proposer l'une ou l'autre des prestations de manière autonome.*
- *Un élargissement de la réorientation à l'ensemble des dispositifs de formation, en fonction des attentes et des aptitudes du jeune.*

Fig 1 modélisation dispositif REOSUP

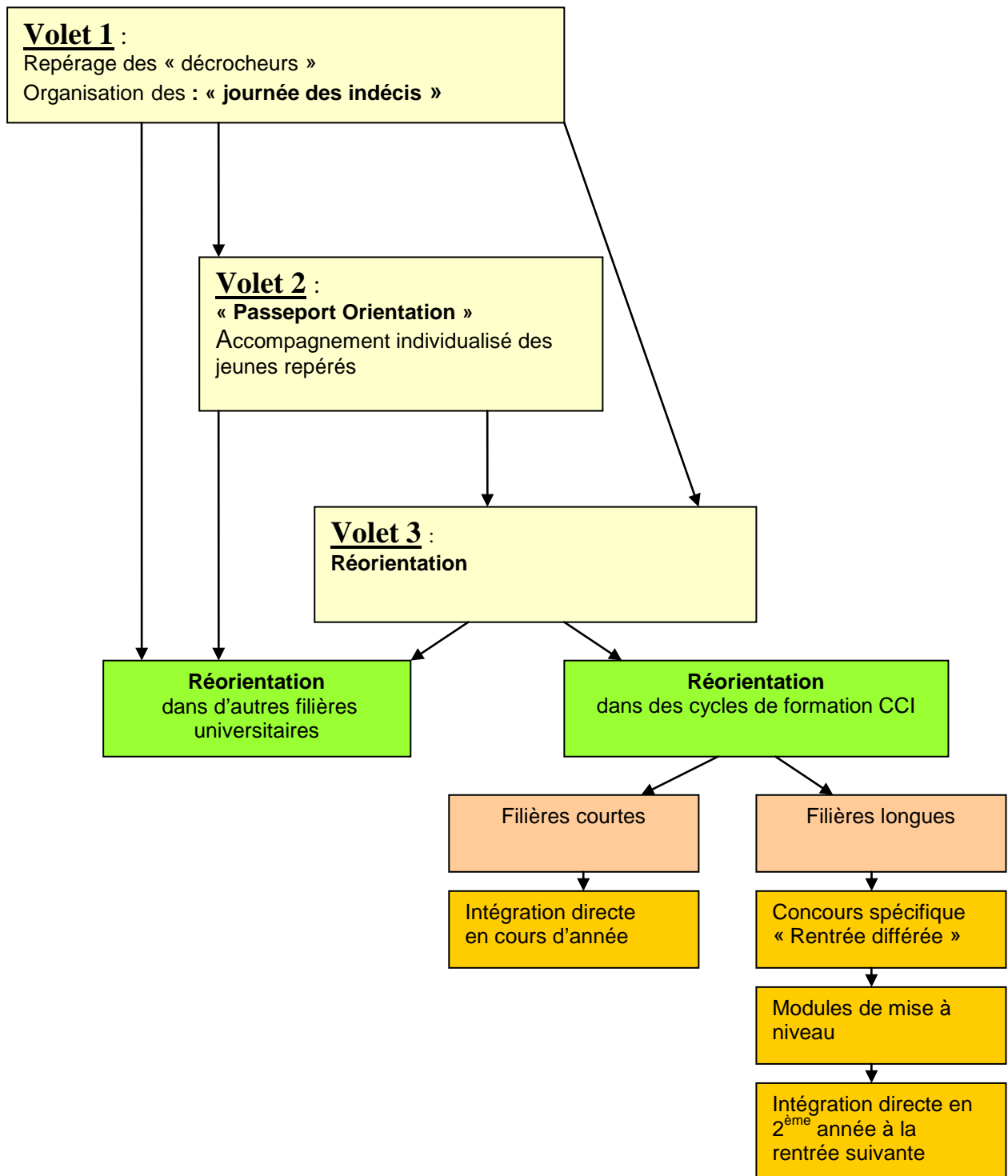
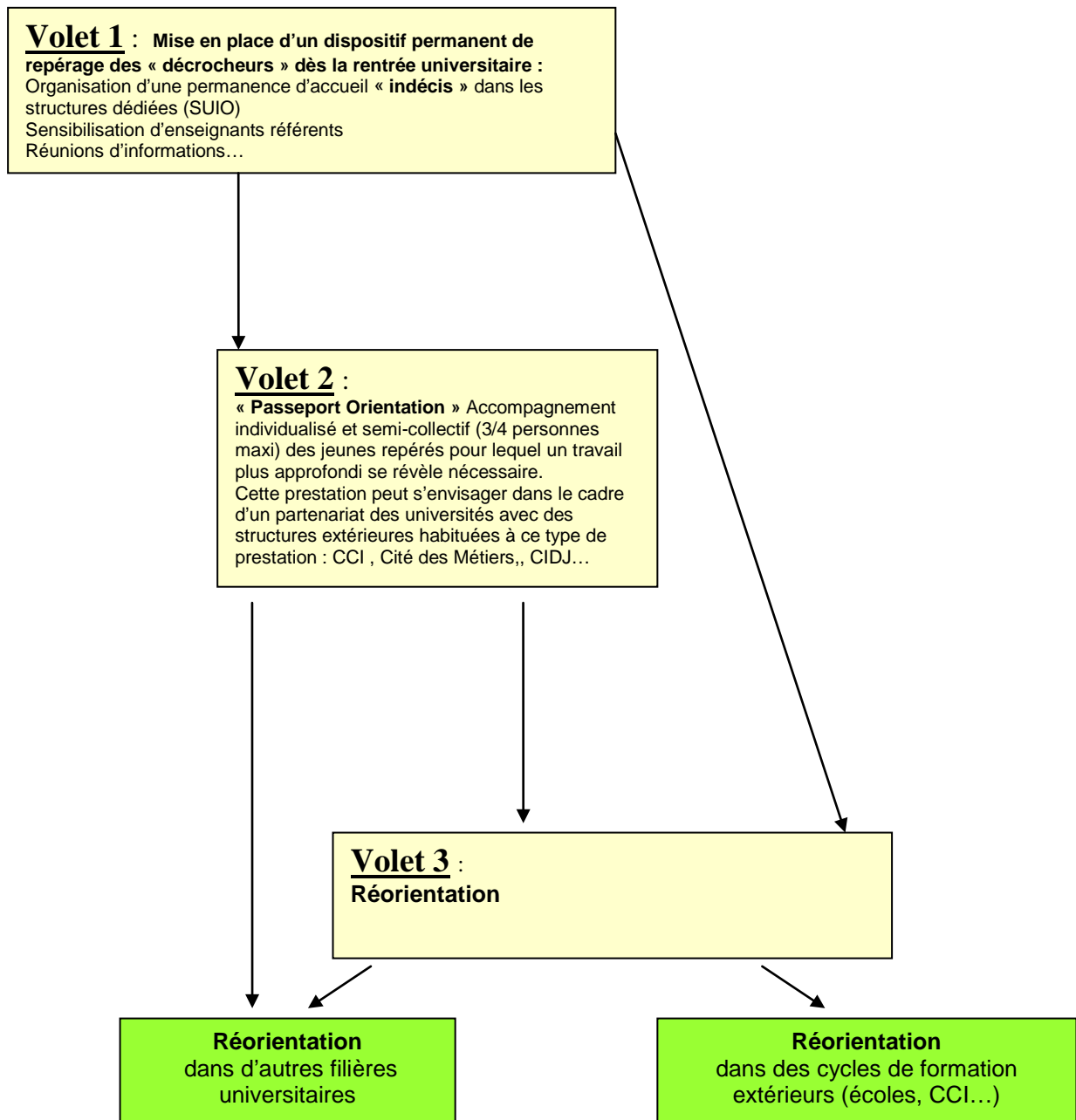


Fig 2 – Modélisation proposée



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le public visé (étudiants de premier cycle universitaire) s'est révélé pertinent, dans la mesure où il correspond à la population où le décrochage est le plus important (90.000 étudiants environ)

Il faut néanmoins prendre en compte l'existence d'un besoin de conseil et d'orientation également en deuxième cycle (M1 ou M2), qui ont représenté 10 % du public de l'expérimentation REOSUP, alors même qu'ils n'étaient pas spécifiquement ciblés.

Ce constat renforce la pertinence d'une cellule d'accueil et de conseil permanent dans les établissements, ouverts aux étudiants de tous niveaux..

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les journées des indécis ont obtenu un résultat en terme de fréquentation décevant au regard des moyens mobilisés :affiches, flyers, envois de SMS individuels,annonce sur les sites des universités mobilisation de plusieurs consultants.

*Elles doivent impérativement être complétées, voire remplacées, par une **cellule dédiée à cette activité, ouverte en permanence tout au long de l'année (voir détails en conclusion)***

Le passeport de l'orientation a été plébiscité par les jeunes qui en ont bénéficié, et doit pouvoir être proposé aux étudiants en réelle situation de questionnement sur leur projet.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Initialement prévu pour fonctionner exclusivement en milieu universitaire, le dispositif REOSUP a été mis en œuvre hors université dans 2 régions (Lorraine, Bretagne), compte tenu des réticences au niveau local, avec des résultats satisfaisants. L'adhésion et la mobilisation des services dédiés à l'orientation universitaires constituent cependant un facteur-clé de succès pour modéliser le dispositif.

Lors du lancement de REOSUP, les CCI ont toutes pris contact avec les universités de leur zone pour leur proposer un partenariat : la majorité d'entre elles a accepté le principe d'une action commune.

Cette volonté de partenariat, prise par les instances dirigeantes de l'université, a dû ensuite être relayée auprès des services opérationnels, essentiels pour la mise en œuvre des journées de repérage.

Là encore, les partenaires des CCI ont eu à vaincre les réticences initiales des personnels, et les convaincre de l'intérêt de ce partenariat, par un apport de savoir-faire.

La mise en œuvre du passeport de l'orientation, qui doit être effectuée par des consultants spécialisés, peut être traitée par des structures extérieures à l'université dans le cadre de conventions de partenariats.

4. Impacts sur la structure

REOSUP a permis de mobiliser les structures universitaires d'orientation et d'information (SUIO, BAIP) sur un sujet encore peu traité, voire nié dans certains cas.

Au niveau des CCI, elle a permis la professionnalisation de consultants pour les accompagnements individualisés du type passeport, grâce à une formation initialement proposée par le BIOP de la CCI Paris. L'acquisition de cette compétence a permis aux CCI partenaires d'étoffer leurs services en matière d'orientation et d'accompagnement des jeunes.

Conclusion

L'objectif initial de lutte contre le décrochage universitaire a été atteint qualitativement en diversifiant les solutions d'orientation en fonction du projet du jeune et en mobilisant les services concernés par ce projet (SUIO, CIO...). Il est en revanche inférieur aux objectifs initiaux en terme quantitatifs.

La mise en œuvre de REOSUP a fait ressortir les enseignements suivants :

*- En premier lieu, il existe un « **faux décrochage** »: les rencontres avec les étudiants ont permis d'identifier des jeunes pour lesquels l'inscription à l'université est clairement une **situation d'attente** d'un autre projet : (concours d'accès à des emplois ou à des filières sélectives d'enseignement et de formation professionnelle) et qui, bien que figurant dans les statistiques, ne peuvent être considérés comme décrocheurs. Il conviendrait de quantifier cette population pour chiffrer plus objectivement le phénomène.*

*- **Le repérage du décrochage doit être continu, individualisé et discret** : la mise en œuvre de « journées spécifiques » ponctuelles s'est révélée décevante en terme de fréquentation, malgré les moyens déployés. Le décrochage est un processus silencieux et individuel : le repérage des décrocheurs doit donc s'appuyer à la fois sur les démarches personnelles des étudiants, qui doivent trouver un lieu d'accueil et de conseil, mais également par une sensibilisation des enseignants, pour aider à repérer ceux qui n'effectuent pas la démarche par eux-mêmes.*

*- **Le dispositif de repérage doit fonctionner tout au long de l'année** : Dans le cadre de REOSUP, des Journées des Indécis ont été mises en place de novembre à mars : tous les participants s'accordent pour dire que « **les indécis de novembre deviennent des décrocheurs en mars** » si rien n'est mis en œuvre dans l'intervalle. Un simple entretien peut suffire à remobiliser un étudiant : lors des journées, beaucoup ont mentionné l'importance d'avoir quelqu'un « à qui parler ».*

*- **Le passeport d'orientation**, avec son accompagnement personnalisé sur plusieurs semaines, constitue un vrai outil de remobilisation des jeunes. Son coût (470 € par personne) doit être mis en relation avec le coût annuel d'un étudiant décrocheur, et justifierait une enveloppe spécifique au niveau des universités.*

- Enfin, il faut souligner que **L'expérimentation REOSUP connaît des prolongements** dans les 4 régions où elle a été organisée :

- En Lorraine, les passeports de l'orientation sont reconduits selon les mêmes modalités sur financements du Conseil régional.

- En Bretagne, une demande similaire est en cours d'instruction, avec une perspective de réponse favorable.

- En Auvergne, la prolongation du dispositif journée de repérage /passeport de l'orientation a été demandée par la CCI et l'université Blaise Pascal, dans le cadre d'un financement FSE.

- En Ile-de France, les Journées des Indécis sont reconduites dans les universités partenaires de Marne la Vallée et Pierre et Marie Curie

- Enfin, à la suite du constat réalisé grâce au passeport de l'orientation, le BIOP (CCI Paris) lance une **classe préparatoire à l'enseignement supérieur** pour aider les titulaires de bac professionnel, qui représentent la majorité des décrocheurs, à se préparer à l'entrée à l'université, en proposant des compléments d'enseignement généraux et méthodologiques.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ **Tableau 1 sur les publics**



Annexe 1 - Public.xls

➤ **Tableau 2 sur les actions**



Annexe 2 -
Actions.xls

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**



Annexe 3- Outils.xls

➤ **Tableau 4 sur l'exécution financière**



annexe financière
rapport final.xlsx



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>